



### INFORMATIONS IMPORTANTES

- Ce formulaire devra être correctement complété pour validation de la prise de RDV.
- Pour permettre de réaliser les contrôles, il est nécessaire que l'ensemble des ouvrages soient visibles, accessibles et ouverts le jour de la visite.
- Un duplicata du rapport ne peut être transmis à un autre tiers, qu'à réception d'un justificatif notifiant l'accord de la personne destinataire du rapport.
- Les équipements sont manipulés sous le contrôle de la personne référencée case 3 du formulaire de demande de contrôle.

**Le demandeur et le propriétaire reconnaissent avoir pris connaissance des informations importantes ci-dessus et d'avoir consulté la procédure et le règlement du service de l'Assainissement Collectif, disponible sur le site internet [www.paysdecraon.fr](http://www.paysdecraon.fr).**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature du demandeur :  
(Précédée de la mention « Lu et Approuvé »)

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner, dans les plus brefs délais, le présent formulaire dûment complété, daté et signé par mail à l'adresse [eau@paysdecraon.fr](mailto:eau@paysdecraon.fr) ou par courrier : 1 rue Buchenberg - BP 71 – 53400 CRAON.